

SOCIÉTÉ SIPE



L'orientation sexuelle



RÉGION «La Gazette» accorde une page blanche au centre Sexualité Information Prévention Education (SIPE) de Martigny une fois par mois. Le but est de partager avec les lecteurs les questions traitées régulièrement par le SIPE et concernant la santé sexuelle.

La question

Mon fils de 16 ans m'annonce qu'il est attiré par les garçons. Je suis très surpris car je ne m'y attendais pas du tout. N'est-il pas trop jeune encore pour en être sûr? Cela me fait peur, car il ne sera peut-être pas bien accepté dans certains milieux et dans le monde du travail.

Votre fils vous témoigne une grande confiance

lorsqu'il vous dit qu'il est gay. Ce n'est pas facile de dire qu'on s'est découvert avec une orientation sexuelle minoritaire. Le plus important est qu'il soit en accord avec lui-même et accueille ses préférences sexuelles telles qu'il les ressent profondément.

A 16 ans, la grande majorité des jeunes savent vers qui leurs sentiments les portent. Parfois ils refoulent l'idée d'être homosexuels parce qu'ils pensent que leur entourage familial ou leurs amis les rejettent ou ils ont peur de se l'avouer à eux-mêmes. Ils en prennent conscience plus tard. Votre fils a su accueillir cette réalité et l'accepter et s'attend à ce que vous en fassiez autant. Lors de cette annonce, il a certainement guetté votre réaction et celle-ci peut être déterminante pour la manière dont il va oser le dire à d'autres et se montrer tel qu'il est en société.

En tant que père, vous êtes in-

«Le plus important est qu'il soit en accord avec lui-même.»

DOMINIQUE ATHANASIADES
CONSEILLÈRE EN SANTÉ SEXUELLE

quiet pour lui, pour son futur social ou professionnel. En Suisse les homosexuels ont presque les mêmes droits que les autres. Ce sont avant tout ses qualités personnelles et aptitudes qui vont être décisives pour le monde du travail et ses liens d'amitié. L'orientation sexuelle ne devrait rien à voir avec cela, elle n'a pas besoin d'être dévoilée et n'est souvent pas visible. D'ailleurs votre surprise montre que vous n'aviez pas soupçonné l'homosexualité de votre fils.

Vous avez peur qu'il soit victime d'homophobie et cela peut arriver, comme on peut être victime de moqueries, de dénigrements ou d'attaques à cause d'autres caractéristiques de notre apparence, notre religion ou nos valeurs. Rappelez-lui qu'il est la somme de toute une palette de qualités, que le fait d'être gay ne définit qu'une petite partie de ce qu'il est. Votre fils n'a pas changé entre le moment précédent et suivant son annonce. **Cela ne change rien à vos relations père-fils.** Cela ne devrait rien changer non plus à ses relations



Conseillère en santé sexuelle, Dominique Athanasiades rappelle qu'elle est à disposition pour soutenir et accompagner les personnes concernées. LDD

amicales, sociales ou professionnelles.

Toutefois rappelons que l'homophobie existe aussi en Suisse et que la votation du 9 février 2020 avait justement pour but de permettre à la communauté homosexuelle de se défendre contre des propos ou actes discriminants ou homophobes. D'autre part les chiffres montrent que **le risque de**

tentative de suicide est deux à cinq fois plus élevé

chez les jeunes homosexuels et bisexuels. Il est donc important que chacun prenne soin de respecter les différentes orientations sexuelles qui finalement ne concernent que la vie intime de chaque individu.

www.sipe-vs.ch

EN PLUS

Des centres dans tout le Valais

Depuis 1976, les centres SIPE sont à votre service dans toutes les régions du Valais. Ils sont à votre écoute pour toute question en lien avec la sexualité, la procréation et la vie affective et mettent à votre disposition des professionnels spécifiquement formés en santé sexuelle, en périnatalité – aide à la grossesse ainsi qu'en consultation conjugale.

A Martigny, le centre est situé à l'avenue de la Gare 38 – 027 722 66 80

LA LOI SUISSE ET L'HOMOSEXUALITÉ

1942 La Suisse dépénalise l'homosexualité au niveau fédéral, celle-ci étant déjà légale depuis 1798 dans les cantons de Genève, Vaud, du Valais et du Tessin, vestiges de l'invasion des troupes françaises et de l'adoption à cette période du Code napoléonien.

1970 La première Gay Pride a lieu à New York le 28 juin

1990 L'Organisation mondiale de la santé (OMS) raye l'homosexualité de la liste des maladies mentales.

2007 Le 1er janvier le PEPS (partenariat enregistré entre personnes du même sexe) entre en vigueur en Suisse.

2019 Le 6 juillet, plus de 35 000 personnes défilent lors de la marche des fiertés à Genève.

2020 Le 9 février la Suisse approuve l'initiative sur l'extension de la norme pénale contre la discrimination des LGBTI+ (initiative Reynard).

Des inégalités subsistent dans les droits de succession des «couples pacésés» (unis) et le droit à adopter notamment.